

Association AREC Nouvelle-Aquitaine - 60 rue Jean Jaurès - 86000 POITIERS

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 12 mai 2021
(version projet)**

Le mercredi 12 mai 2021, les membres de l'Assemblée Générale de l'Association, déclarée à la Préfecture de la Vienne sous le n°W863001726 et publiée au Journal Officiel du 10/09/2016 se sont réunis en visio-conférence, en raison du contexte sanitaire.

Membres présents ou représentés

- ADEME Nouvelle-Aquitaine représentée par Lionel POITEVIN
- ATMO Nouvelle-Aquitaine représentée par Alain GAZEAU
- CESER représenté par Isabelle VISENTIN
- CA Grand Angoulême représentée par Jean REVERAULT
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine représenté par Françoise COUTANT –
- CRER représenté par Denis RENOUX
- GRTgaz représenté par Saïd KHELOUFI
- IFREE représenté par Jacques TAPIN
- Syndicat Energies Vienne représenté par Jacques DESCHAMPS
- FNE Nouvelle-Aquitaine représenté par Marie LEGRAND
- Chambre de Commerce et d'industrie Nouvelle-Aquitaine représentée par Philippe DUTRUC
- CD 64 représentée par Laurence NEMES
- ALEC MB33 représentée par Romain HARROIS
- Grand Poitiers Communauté urbaine, représentée par Romain MIGNOT
- SOLTENA représentée par François BARSACQ et Estelle REGNIER

Membres excusés ou absents

- PNR du Marais Poitevin,
- CA Grand Châtellerauld,
- FEDEREC
- CA La Rochelle
- CA Pays Basque
- CA Grand Cognac
- CA Niortais,
- CC Ile d'Oléron,
- CC Thouarsais,
- PNR Périgord-Limousin
- Syndicat Départemental des Energies de la Creuse,
- Syndicat Départemental d'électricité et de Gaz de la Charente,
- Syndicat Intercommunautaire du Littoral,
- Chambre de Commerce et d'industrie Nouvelle-Aquitaine,
- Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine,
- FRTN Nouvelle-Aquitaine

Invités présents

- Laetitia BOURDEAU – 2L Performances
- Jean-Paul DERANLOT – DUO SOLUTIONS
- Laurent DUPRE - AREC
- Tina HALTER - AREC
- Amandine LOEB – AREC
- Antoine PORTERE – AREC
- Sonia GRELLIER – AREC
- Tamara SAINTE-CLAIRE – AREC
- Anne-Valérie TASTARD-GUINY – AREC
- Sabine BIBAUD – AREC

Françoise COUTANT, Présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents à distance à cette assemblée générale. Après avoir vérifié que le quorum était respecté et que l'assemblée pouvait valablement délibérer, elle présente l'ordre du jour :

- Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 3 juin et 8 décembre 2020
- Approbation du rapport moral et du bilan d'activités 2020
- Validation des comptes 2020, quitus au trésorier et approbation des rapports du Commissaire aux Comptes
- Adoption du programme de travail et du budget prévisionnel 2021
- Vote des cotisations 2022
- Points divers sur demande

Après son introduction de cette assemblée générale, Françoise COUTANT donne la parole à Lionel Poitevin, Directeur de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et financeur historique de l'AREC.

Lionel POITEVIN salue la qualité des travaux de connaissance portés par la structure, et sa capacité à s'appuyer sur des réseaux élargis de partenaires matérialisés par les deux Observatoires, qui favorisent l'exercice d'une expertise collective. Les données produites par l'AREC répondent aujourd'hui aux besoins de connaissance de l'ADEME sur ses priorités. En particulier, l'ADEME est mobilisée pour déployer le plan de relance en région auprès des entreprises et des collectivités. Sur le volet décarbonisation de l'industrie, l'ADEME a pu au travers des travaux de l'AREC disposer d'un inventaire de l'approche sur les consommations et un premier regard pour comprendre de quelle manière la stratégie de l'ADEME peut être portée sur ces entreprises.

A court et moyen terme, l'ADEME se déploie sur le champ des travaux de prospective ; elle compte sur l'AREC et son réseau de partenaires pour venir en appui de ces travaux et a minima alimenter ces exercices par des « points zéros » détaillés.

Validation des procès-verbaux des Assemblées Générales de 2020

Françoise COUTANT propose pour validation les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires du 3 juin et 8 décembre 2020. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Rapport moral et bilan d'activités de l'année 2020

Françoise Coutant présente ensuite le rapport moral de l'AREC pour l'année 2020.

L'année 2020 a été particulière pour l'AREC comme pour de nombreuses autres structures en raison du contexte sanitaire. Dès le mois de mars, l'équipe a pu rapidement s'adapter au télétravail généralisé et à la systématisation des échanges en ligne, à l'aide des outils et logiciels de travail à distance heureusement déjà en place.

Mais dans ce contexte de fonctionnement « dégradé », qui a vu certains salariés mis en activité partielle, l'activité d'animation des réseaux de partenaires, des groupes de travail ou des interventions ont été fortement réduites, car de nombreux événements régionaux ont dû être déprogrammés. Le contexte des élections municipales a également induit une moindre sollicitation de l'agence par les collectivités territoriales pour la fourniture de données énergie et gaz à effet de serre.

L'agence s'est donc particulièrement concentrée sur le travail de production de connaissance, traitement et analyse des données pour ses 2 dispositifs d'observation, l'observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire et l'observatoire régional de l'énergie, la biomasse et les gaz à effet de serre.

L'actualisation des données a été menée à bien, sur la production et gestion des déchets, consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables, production de ressources. Ces données servent à piloter et suivre l'état d'avancement de la trajectoire régionale fixée dans le volet énergie-Climat du SRADDET, le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets ou le Schéma Régional de Biomasse.

En particulier, un important travail en interne d'évolution méthodologique et de développement des outils a été produit, en vue de pouvoir généraliser début 2021 la mise à disposition des données énergie et GES pour toutes les intercommunalités de la région.

De nombreux approfondissements ou nouveaux travaux ont pu également être mis en œuvre cette année, on peut citer :

- *une étude sur la filière du recyclage des déchets de plastiques en région,*

- le suivi des réseaux de chaleur,
- l'analyse des données énergie, gaz à effet de serre et déchets des collectivités territoriales selon leur typologie (rurale / mixte rurale / mixte urbaine / urbaine / touristique),
- la capitalisation des stratégies et programmes d'action des collectivités engagées dans des Plans climat air énergie territoriaux,
- et l'analyse renforcée des flux de ressources en Nouvelle-Aquitaine.

Malgré la difficulté de ce contexte, je tiens aussi à souligner la réactivité des équipes de la Région et l'ADEME, qui ont facilité et accéléré le déclenchement des versements de subvention, évitant toute mise en péril financier de l'AREC et lui assurant un fonctionnement sécurisé.

L'année 2020 était enfin celle du renouvellement des instances de notre structure, je salue et remercie les 13 membres du conseil d'administration qui ont renouvelé leur confiance et leur intérêt dans notre structure ainsi que les 4 nouveaux membres qui ont rejoint le conseil d'administration ainsi renforcé.

Je remercie chaleureusement le nouveau Bureau de l'AREC qui en est issu, pour son soutien et sa mobilisation, ainsi que toute de l'équipe de salariés pour sa faculté d'adaptation et son implication, et qui a fourni encore un travail de grande qualité.

Françoise COUTANT invite Amandine LOEB, directrice de l'AREC à présenter le bilan de l'activité de l'AREC en 2020. Comme celui-ci a été envoyé en avance aux participants, il n'est pas détaillé afin de consacrer plus de temps au programme de travail de l'année 2021. Il est accessible en cliquant sur le lien suivant : https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/bilan_activites_arec_2020/

Un quizz en ligne est ensuite proposé aux participants afin d'en présenter quelques travaux marquants.

Marie LEGRAND demande s'il est possible de connaître l'origine des apports en biomasse utilisés dans les réseaux de chaleur et les chaudières collectives. Amandine LOEB répond que l'agence ne dispose pas de l'information car l'AREC n'interroge pas chaque gestionnaire d'installation, et que, même en cas d'enquête, l'origine de la biomasse fournie par l'approvisionneur n'est pas toujours connue. Toutefois l'AREC estime les différentes sources de biomasses disponibles à l'échelle de chaque EPCI dans le cadre des travaux d'état des lieux du Schéma Régional Biomasse, ainsi que les types de biomasses utilisées dans les installations de chauffage au bois énergie, estimées à partir des caractéristiques techniques des installations.

Pour ce qui concerne les ressources utilisées dans les installations de méthanisation, l'enquête annuelle réalisée par l'AREC auprès des installations de la région permet de disposer des volumes des ressources organiques méthanisées par type. Les résultats font l'objet d'une publication annuelle, disponible sur son site internet.

Françoise COUTANT met au vote le rapport moral et le rapport d'activités 2020. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

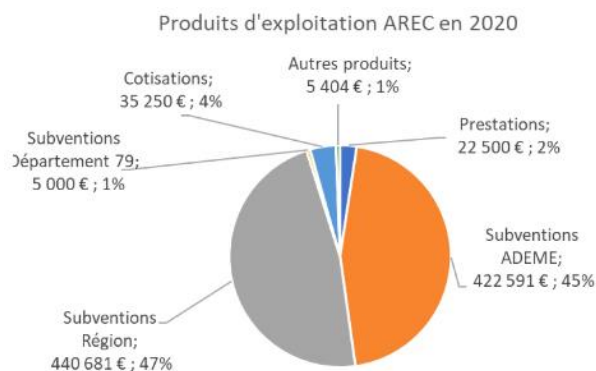
Comptes de l'exercice et bilan financier 2020 ; Rapport Général et Rapport Spécial du Commissaire aux comptes ; Approbation des comptes 2020 ; Quintus au trésorier.

o Comptes de l'exercice et bilan financier 2020

Le Trésorier de l'AREC, Jacques DESCHAMPS, intervient pour la présentation des comptes 2020 puis laisse la parole à Amandine LOEB et Laetitia Bourdeau de 2L Performance, pour un descriptif plus détaillé du compte de résultat 2020 et du bilan au 31/12/2020 envoyés au préalable (voir le lien suivant : <https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/arecas-2020-12-rca/>).

Les ressources de l'année 2020 sont d'abord présentées, en distinguant subventions, cotisations et prestations et autres recettes.

Pour 2019, l'ensemble des produits d'exploitation de l'agence s'élèvent à 937.8 k€. Ils sont répartis en ressources associatives (subventions et cotisations), prestations vendues et autres produits (voir ci-contre). Les ressources associatives sont en augmentation de 11.4% par rapport à l'année précédente, principalement dû fait d'une augmentation de subvention région pour 50 000€ et en raison d'un report de subvention de 20 000 € en 2019. En effet, faute de trésorerie suffisante, certaines dépenses n'ont pas pu être engagés en 2019.



Au niveau des cotisations des adhérents, on observe une légère baisse entre 2019 et 2020 liée à la crise sanitaire de la COVID 19.

Les prestations vendues (conventions de partenariat) de l'agence, à hauteur de 22.5 k€ ont fortement diminué par rapport à 2019, mais sont à rapprocher de 2 facteurs (exceptionnels) : une moindre sollicitation de l'AREC pour des interventions et animations, ou besoins de données vis-vis des collectivités territoriales, en lien avec le double effet du contexte sanitaire et électoral.

Le descriptif des charges constatées en 2020 est ensuite mené par poste. Pour les charges externes, une diminution est constatée par rapport à 2019, due principalement à la crise sanitaire impliquant une forte baisse des déplacements des salariés (en télétravail) pour un montant d'environ 7900€. Un avoir d'honoraires des 2L Performance de 5000€ a également été fait pour des prestations non réalisées en 2020.

Sur le volet des charges de personnel, l'augmentation de la masse salariale et des charges afférentes de plus de 35% provient de la croissance de l'effectif entre 2019 et 2020 et se traduit par le prolongement de CDD pour remplacer certains salariés en chômage partiel et pour renforcer l'agence sur ses processus méthodologiques et optimiser les outils internes.

Le résultat 2020 légèrement déficitaire à hauteur de 6300€ s'explique essentiellement par une baisse du montant des partenariats entre 2019 et 2020 en lien avec la crise sanitaire et ses conséquences indirectes sur l'activité de l'AREC.

Aucune précision complémentaire n'étant demandée, Françoise COUTANT soumet au vote les comptes 2020 de l'AREC. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

○ **Rapport Général et Rapport Spécial du Commissaire aux comptes**

Jean-Paul DERANLOT, Commissaire aux comptes intervient pour présenter le rapport général et le rapport spécial. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2020. Il informe également les membres du récent changement du règlement comptable des associations, qui a pour conséquence une présentation différente des comptes ainsi qu'un renforcement du contenu de l'annexe, l'objectif étant d'améliorer la traduction de l'activité de l'association.

○ **Approbation des comptes 2020, quitus au Trésorier, votes du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes**

Françoise Coutant met au vote l'ensemble de ces points, qui sont votés favorablement à l'unanimité des membres présents.

Programme d'activités et budget prévisionnel 2021

Françoise COUTANT, invite Amandine LOEB à présenter le programme d'activité et le budget prévisionnel 2021 de l'agence. Ceux-ci ont été envoyés en avance aux participants et sont accessibles via le lien suivant : https://www.arec-nouvelleaquitaine.com/arec_progbudget2021/

Le programme est présenté pour chacun des trois axes de l'activité de l'agence et pour chaque mission d'observation :

- Production de connaissance
- Animation, interventions et valorisation des données des Observatoires
- Expertise, partenariats, veille

A l'issue de cette présentation, l'équipe de l'agence en place à la date de l'assemblée générale est présentée selon les deux principales missions d'observation de l'agence. (14 salariés – 13.4 ETP)

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Tamara SAINTE-CLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Antoine JACQUELIN : Bases sectorielles EGES, Territoires
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires, socio-éco
- Tina HALTER (CDD) : capitalisation données EPCI, socio-éco
- Camille ROMARY (CDD) : processus méthodologiques, bilans EGES
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- Camille ROMARY (CDD) : processus méthodologiques
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

Marie Legrand demande si l'AREC identifie et suit les panneaux photovoltaïques installés au sol sur des parcelles agricoles. Amandine LOEB répond que l'AREC ne dispose pas actuellement des informations permettant de faire le distinguo entre les différents types d'installations photovoltaïques : au sol, en toiture ou comme ombrières. L'AREC mettra en place une organisation avec les partenaires disposant d'une partie de l'information (DREAL, agences d'urbanisme...) en 2022 afin de renforcer ce suivi.

- Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021 de l'agence s'élève à 956 k€, réparti entre les deux observatoires comme suit

BUDGET 2021	Global AREC	OREGES	ORDEC
TOTAL CHARGES 2021	€ 956 000	€ 550 000	€ 406 000
Achats études prestations	€ 56 520	€ 32 420	€ 24 100
Locations	€ 45 760	€ 26 260	€ 19 500
Entretien et réparations	€ 5 000	€ 2 900	€ 2 100
Documentation	€ 3 000	€ 1 700	€ 1 300
Assurances	€ 3 000	€ 1 700	€ 1 300
Autres fournitures	€ 2 000	€ 1 100	€ 900
Déplacements, missions	€ 11 500	€ 6 600	€ 4 900
Publicité, publications	€ 950	€ 550	€ 400
Rémunération intermédiaires et honoraires	€ 54 400	€ 31 200	€ 23 200
Services bancaires, autres	€ 19 000	€ 10 900	€ 8 100
Equipements, dotations amortissements	€ 5 390	€ 3 090	€ 2 300
Charges de personnel	€ 749 480	€ 431 580	€ 317 900
TOTAL PRODUITS 2021	Global AREC	OREGES	ORDEC
€ 956 000	€ 550 000	€ 406 000	
COTISATIONS	€ 36 000	€ 30 000	€ 6 000
PARTENARIATS REGIONAUX ET NATIONAUX	€ 65 000	€ 65 000	€ -
SUBV ADEME ORDEC N	€ 200 000	€ -	€ 200 000
SUBV ADEME OREGES N	€ 200 000	€ 200 000	€ -
SUBV ADEME OREGES et RESS N-1	€ 24 783	€ 24 783	€ -
SUBV CONSEIL REGIONAL ORDEC N	€ 200 000	€ -	€ 200 000
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N	€ 200 000	€ 200 000	€ -
SUBV CONSEIL REGIONAL EGES N-1	€ 20 000	€ 20 000	€ -
SUBV/PART CDx 79, 86	€ 10 000	€ 10 000	€ -
AUTRES	€ 217	€ 217	€ -

Validation du budget prévisionnel : vote favorable à l'unanimité.

Vote des cotisations 2022

Françoise Coutant invite Amandine LOEB à présenter le projet de révision de la grille des cotisations réalisé dans le cadre de la multiplication des services proposés à date par l'AREC. Amandine LOEB propose une évolution des cotisations comme suit :

Proposition 1 : Augmentation du montant de cotisation selon le barème ci-contre. Pour rappel, le barème de cotisations est resté inchangé depuis sa mise en place en 2017.

Collège 1 Etat, collectivités territoriales, établissements publics	
Conseil Régional	Exonér*
Collectivités, EPCI < 10 000 habitants	250 €
PNR, Syndicats mixtes de SCOT, de Pays	600 €
10 000 habitants < Collectivités, EPCI < 50 000 habitants	1 200 €
50 000 habitants < Collectivités, EPCI < 150 000 habitants	1 700 €
Collectivités, EPCI > 150 000 habitants	2 300 €
Conseils départementaux, syndicats d'énergie ou de déchets	1 700 €
ADEME, Etat	Exonér*
Collège 2 Organismes consulaires, syndicats et associations professionnelles représentant des organismes socioprofessionnels, entreprises privées	
CESER	Exonér*
Chambres consulaires régionales	230 €
Fédérations professionnelles	550 €
Sociétés d'économie mixte, entreprises privées	1 700 €
collège 3 Associations et personnes physiques œuvrant notamment dans le domaine de l'évaluation, de l'énergie ou de l'environnement	
Observatoires régionaux et autres structures associatives "institutionnelles"	120 €
Associations de type ONG (protection de l'environnement, consommateurs etc.)	55 €
Personnes physiques	22 €

Proposition 2 : Création d'une nouvelle catégorie de cotisants

Il s'agit d'une catégorie correspondant à toute structure coordinatrice de démarches territoriales (énergie-climat ou économie circulaire) pour un groupement de collectivités, comme certains syndicats d'énergie, syndicats de SCOT, conseils départementaux ou parcs naturels régionaux.

Ces profils d'acteurs peuvent avoir besoin de disposer de jeux de données pour plusieurs EPCI de manière récurrente, de suivis spécifiques à leur échelle de regroupement, ou d'un accompagnement pédagogique spécifique. Il est proposé de leur appliquer le barème suivant :

- Structure coordinatrice de moins de 5 EPCI : 3 000 € par an
- Structure coordinatrice de 5 EPCI et plus : 5 000 € par an

Une même structure qui ne porte pas d'action de coordination de collectivités se verrait appliquer le barème correspondant à sa catégorie dans le tableau précédent des cotisations.

Françoise COUTANT et Jacques DESCHAMPS précisent que les actions et le travail menés par l'AREC justifient ces évolutions proposées.

Deux principes attachés au projet de cotisation sont ensuite mis à validation, suivi du tableau de répartition des cotisations :

- **Augmentation du montant de cotisation**
- **Création d'une nouvelle catégorie de cotisants**

Aucune remarque particulière n'étant formulée, Françoise COUTANT propose pour validation le projet de cotisation 2022. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Points divers

En l'absence de point divers, Françoise COUTANT clôt la réunion de l'Assemblée Générale.

La présidente de l'AREC,
Françoise COUTANT

ANNEXE - Etat d'avancement du programme de travail 2022 de l'AREC

OREGES : priorité au traitement et à la préparation des données

Bilans de consommation d'énergie et GES

- Echelle région et département : définitif 2018 (en cours) - semi-définitif 2019 (septembre 2021) - provisoire 2020 (fin 2021)
- Echelle EPCI : actualisation et évolution des outils sectoriels (Résidentiel / tertiaire / Industrie) de territorialisation des consommations d'énergie finale et des émissions de gaz à effet de serre à 2018

Actualisation des données relatives aux filières énergétiques renouvelables (données « parc » et production), réseaux de chaleur (2020), stockage carbone global et additionnel (2019)

Renforcement du processus méthodologique : production de guides méthodologiques « internes » et « externes » pour chaque secteur et chaque filière EnR (publication juillet 2021)

Préparation des jeux de données à l'EPCI de 2015 à 2018 pour mise en ligne dans l'outil TerrISTORY® en mai 2021

11 Modalités de calcul des données « parc » des filières énergétiques renouvelables de la région



Principe de fonctionnement des outils de territorialisation des secteurs Résidentiel et Tertiaire

Filières EnR	Sources de données	Faisabilité d'actualisation	Approche méthodologique	Précision
Filières éoliennes	Photovoltaïque Eolienne Hydraulique	ORE OPEN NA RÉSEAU DATA ÉNERGIES	Tous les territoires Tous les territoires	Bottom-up Optimale
Filières thermiques collectives	Géothermie Solaire collectif Bois collectif	Collectivités & syndicats - partenaires Réseaux bois énergie	Tous les territoires Tous les ans	Bottom-up Optimale
Filières thermiques individuelles	PAC particulier et petit collectif Bois individuel Solaire individuel	APFAC carén	Tous les ans	Top-down Très bonne
Enquêtes	UNE Broyez Bocarbonants	AREC ORE Région SOLTEA FEDEREC SEREHO CMA CCI FNADE	Tous les ans	Bottom-up Optimale

ORDEC : travaux de ciblage et lancement des enquêtes

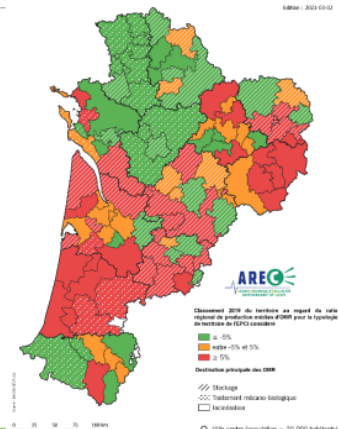
Ciblage des EPCI à compétences Déchets à motiver vers l'AAP « TriBio » ADEME/Région, selon des critères de performance et des critères économiques

Lancements des enquêtes en mars – avril :

- Plus de 250 plasturgistes de la région : aspects économiques, utilisation de matières recyclées
- 109 collectivités de Nouvelle-Aquitaine (toutes collectes et 644 déchèteries) : service public de gestion des déchets - année 2020
- A venir : centres de tri privés de DAE, installations de traitement des déchets

Optimisation des outils de traitement des données

12



OREGES/ORDEC : des travaux construits et partagés avec les partenaires

ORDEC

- Comité des partenaires ORDEC le 1^{er} avril
 - Plus de 70 participants
- GT « Déchets ménagers et assimilés » le 6 avril : validation des questionnaires d'enquête, retours sur de nouveaux travaux d'analyse
 - 18 collectivités participantes
- GT « Déchets d'activités économiques » le 3 février : validation de l'estimation de la production de DAE, lancement de l'enquête auprès des centres de tri DAE
 - 17 participants Région, ADEME, SOLTEA, FEDEREC, SEREHO, CMA, CCI, FNADE
- GT « Etude Plastiques » le 7 janvier
 - 17 participants, Région, ADEME, SOLTEA, ADI NA, Plasturgistes, FEDEREC, DREAL, FFB, CITEO, ECO SYSTEM, syndicats de traitement, collectivités

13

OREGES

- GT « secteur Résidentiel » le 8 avril : suivi des évolutions de l'outil Résidentiel, indicateurs de sortie, valorisation sur site de data-
 - 9 structures invitées : Région, ADEME, ATMO NA, CERC NA, Alec, CA Royan Atlantique, DDT47, SEV, CD79/5 participants
- GT « secteur Transports » le 7 avril : approfondissements méthodologiques sur les déplacements de personnes et transport de marchandises
 - 9 structures invitées : ADEME, Région, CESER, DREAL, ORT NA, ATMO, SEV, INSEE, Alec/5 participants
- Collaboration DATAR/AREC : analyse de la consommation d'énergie par EPCI selon la typologie des territoires -> approche économétrique
- Autres contacts pour collaborations en devenir : Universitaires (ACCLIMATERRA, FUTUR-ACT, Master "Gouvernance de la Transition Ecologique"), ADI NA



Valorisation des données : montée en puissance des interventions et évolution des sites de data-visualisation

I Interventions et webinaires

- Séances d'information auprès des services de la DATAR : OREGES les 15 janvier et 4 février ; ORDEC les 4 et 18 mars
- Bordeaux Sciences Agro le 19 janvier : interventions sur les ressource Bois en Nouvelle-Aquitaine
- Pôles départementaux EnR animés par les Préfectures : présentation des données départementales énergie/EnR en Charente et Lot-et-Garonne en mars et avril
- Webinaire ADI NA le 2 avril : état des lieux de la filière méthanisation en NA
- Webinaire national RARE organisé et coordonné par l'AREC « Ressources et flux de matières dans les territoires : les connaître pour mieux agir » le 8 avril - 285 participants issus de 57 départements différents

I Sites de data-visualisation

- ORDEC : actualisation de 90% des données du site à 2019
- OREGES : actualisation données « parc » sur les EnR au 01/01/2021 ; mise en ligne de fiches départementales ; enrichissement des rubriques sur les énergies renouvelables, le stockage carbone, les ressources bois et méthanisables (mai-juin 2021)

14



Appui des démarches territoriales énergie-GES : mise en place de la nouvelle offre

- Fourniture annuelle de données énergie-GES "génériques" de 2015 à 2018 pour toutes les EPCI de Nouvelle-Aquitaine via TerriSTORY® à partir de mai 2021
- Développement de nouveaux services pour le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des PCAET : analyses ciblées (rénovation énergétique, mobilité en milieu rural...), approche prospective, chiffrage socio-éco d'actions-types
- Appui renforcé des coordinateurs de collectivités PCAET (syndicats d'énergie, SCOT...) : "formations" groupées, stratégie départementale, capitalisation et de suivi spécifiques

15



Partenariats « énergie et GES » 2021 : état d'avancement au 20/04/2021

- Partenariats avancés (Objectif 2021 : 55 k€ révisé à 65 k€)

Structure partenaire	Montant 2021	Etat du partenariat
SDE 24	16 500 €	à la signature
CC Aunis Sud (17)	6 750 €	signé
CC Chalosse Tursan (40)	8 250 €	signé
CA Pays Basque (64)	11 000 €	à la signature
CD 64	3 500 €	signé
Total	46 000 €	

- Partenariats en cours de discussion

- CA Grand Angoulême (16)
- SDE47
- SEHV (87)
- SEV (86)
- CA Agen (47)
- CA Grand Poitiers (86)
- Haut Conseil pour le Climat (10 k€)

16